

Centre Intercommunal d'Action Sociale

Département des Côtes d'Armor
CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE
GUINGAMP-PAIMPOL AGGLOMERATION
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
SEANCE DU 16 JANVIER 2020

L'an deux mille vingt, le jeudi 16 janvier, le Conseil d'Administration du Centre Intercommunal d'Action Sociale dûment convoqué, s'est assemblé au siège de Guingamp Paimpol Agglomération – 11 rue de la trinité à Guingamp - sous la présidence de Mme Claudine GUILLOU.

Etaient présents les administrateurs suivants :

GUILLOU Claudine - PRIGENT Marie-Yannick - GODFROY Brigitte - PARISCOAT Dominique - PRIGENT Christian - LE MOIGNE Jean-Paul - BOUILLOT Lyse - LE GOFF Yannick - COCGUEN Marie-Jo - LE GAOUYAT Samuel - ROBERT Didier - FRANCOIS Lucien - LE BLEVENNEC Gilbert - LUCAS Emmanuelle - GENETAY Stéphanie - VILLECROZE Philippe - GEORGELIN Dominique.

Administrateurs excusés :

LE BIANIC Yvon - CONNAN Guy - ALLAIN Catherine - CROISSANT Guy - THOMAS Joseph - GAYIC Jeannine - HAMON Maryannick - LE MARREC François - LECOEUR Serge.

Administrateurs absents :

BERNARD Cinderella - LARVOR Yannick - POMARES Juan - LENOEL Annie - ROUILLE Françoise - LE MARECHAL Loïc.

Administrateur absent ayant donné pouvoir :

Madame GAYIC Jeannine ayant donné pouvoir à Monsieur Philippe VILLECROZE.

En exercice : **32**
Présents : **17**
Absents : **15**
Représentés : **1**

Date d'envoi des convocations : **8 janvier 2020**

M. Yannick HENRION, Directeur du CIAS a été désigné secrétaire de séance.

DEL 02-01-2020	CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE GUINGAMP-PAIMPOL AGGLOMERATION ADOPTION DU BUDGET PRIMITIF 2020
-----------------------	---

VU le Code Général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L.1611-1 et suivants et L.2311-1 et L.2343-2,

VU la délibération du Conseil d'Administration du CIAS en date du 14 novembre 2019 relative au Débat d'Orientations Budgétaires,

VU les documents budgétaires transmis à l'ensemble du Conseil d'Administration,

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **ADOpte** le Budget Primitif 2020 du Centre Intercommunal d'Action Sociale de Guingamp-Paimpol-Agglomération annexé à la présente délibération et arrêté comme suit :

Mouvements réels	Dépenses	Recettes
Investissement	7 000	7 000
Fonctionnement	554 576	554 576

- **PRÉCISE** que le budget de l'exercice 2020 a été établi et voté par chapitre, en conformité avec la circulaire ministérielle en date du 22 décembre 1995 (publiée au J.O. du 24 avril 1996).

Lecture entendue et après en avoir délibéré,

Le Conseil d'Administration, à l'**unanimité,**

ADOpte le Budget Primitif 2020.

Pour extrait conforme,
La Présidente par délégation,
Claudine GUILLOU

Acte rendu exécutoire après envoi
En Sous-Préfecture de Guingamp,
Le 28/01/2020
Et publication du ...28/01/20...

